

vaux ont été plus fréquentes (1) ; les secours ont été libéralement accordés à certaines industries qui confinent aux arts (2) ; les entrées solennelles ont eu un luxe de mise en scène qui alla *crescendo* (3).

Quelle grosse affaire qu'une entrée solennelle de Roi ! L'amour-propre des conseillers se mettait en jeu : il fallait chaque fois faire plus beau et toujours faire du nouveau. Le poète auquel devait être confié le libretto, les deux peintres les plus renommés, les maîtres maçons et les maîtres charpentiers jurés étaient convoqués à l'hôtel de ville ; on discutait, on s'ingéniait à inventer, puis on arrêtait le programme dont l'exécution était confiée aux peintres (4). C'était donc un brevet de haute capacité et un succès de bon aloi que d'être chargé de la direction des *inventions, ystoires, joyeusetez* pour les entrées solennelles : nous devons en recueillir avec soin les témoignages dans les archives de Lyon. Malheureusement les œuvres exécutées ont été éphémères, et les récits officiels qui seuls en conservent le souvenir ne permettent pas d'en distinguer le

(1) Nous aurons occasion d'en citer bon nombre en parlant de l'orfèvrerie,

(2) En 1511, subvention de cent livres accordée à Matthieu de Carel pour soutenir la fabrique des verres de cristallin qu'il avait établie à Lyon. — Voir *Archives de Lyon*, BB. 28.

(3) Le consulat fit faire des récits officiels des principales entrées solennelles. Ils ont été recueillis et réunis dans un volume publié en 1752, *Relation des entrées solennelles dans la ville de Lyon de nos rois, reines, princes, princesses, etc.* — A la bibliothèque de la ville sont deux manuscrits, catalogués par M. Delandine sous les nos 846-847, qui contiennent des récits plus détaillés de ces entrées solennelles.

(4) En Italie Léonard de Vinci et Jules Romain sont cités pour leur réussite dans la direction de semblables travaux ; à Paris c'est le Primate, qui, avec le Rosso, prépara la réception de Charles-Quint, lors de sa visite à François I<sup>er</sup> ; etc.